

N°26
JANVIER 2026

04 71 40 72 09
contact@pays-salers.fr
www.pays-salers.fr



Le Magazine

BILAN 2025

L'ÉQUIPE

LE BUDGET

NOS ACTIONS PAR COMPÉTENCE

SYNDICAT DÉCHETS MAURIAC/SALERS



LES TEMPS FORTS DE LA COOPERATIVE LAITIERE

Fondée en 1956, la Coopérative Laitière Agricole de Saint-Bonnet-de-Salers occupe une place essentielle dans la vie du village qui porte son nom. Située dans le Cantal (15), elle perpétue depuis plusieurs décennies une tradition laitière forte, gardienne d'un patrimoine agricole local unique.

La coopérative regroupe aujourd'hui plus d'une trentaine de producteurs, qui livrent quotidiennement leur lait pour être transformé sur place. Elle est la dernière structure du secteur à collecter et à transformer exclusivement le lait de vache Salers, race emblématique du territoire. Grâce à ce lait d'exception, elle fabrique notamment le fromage Prestige de la Lyre, produit phare et véritable ambassadeur du terroir cantalien.

Soucieuse de proposer une qualité nutritionnelle irréprochable, la coopérative s'est engagée depuis 2021 dans la démarche Bleu-Blanc-Cœur. Ce label valorise des pratiques agricoles favorisant la qualité de l'alimentation animale et, par conséquent, celle des produits transformés.

Diversification des fourrages, amélioration de la valeur nutritionnelle du lait et respect de l'environnement : cette orientation moderne s'inscrit pleinement dans la continuité des valeurs de la structure.

La coopérative emploie aujourd'hui 17 salariés, auxquels s'ajoutent de nombreux partenaires locaux. Elle fait régulièrement appel aux entreprises du secteur, renforçant ainsi l'économie locale et soutenant l'emploi de proximité.

Au-delà de son activité de production, la coopérative joue également un rôle social central. Elle gère en effet le seul commerce du village : un magasin où habitants et visiteurs peuvent s'approvisionner en produits locaux, découvrir les saveurs du Cantal et profiter d'un véritable lieu de vie. Un espace convivial, témoignage de l'engagement de la coopérative en faveur de la vitalité rurale et du maintien du lien social.



COOPERATIVE LAITIERE

15140 St Bonnet de Salers
Tel : 04.71.69.12.22



LES TEMPS FORTS DE LA BRASSERIE 360

La Brasserie 360 a clôturé, fin septembre, sa 8^e année de fonctionnement. Elle a produit, sur les 12 derniers mois, près de 350 000 litres de boissons, devenant ainsi le deuxième producteur de boissons en Auvergne et le premier en bio. Elle emploie aujourd'hui 7 salariés à l'année.

La Brasserie a diversifié sa production afin de répondre à la demande sans cesse croissante pour des boissons sans alcool de qualité. Les consommateurs sont en effet en quête de produits locaux, peu sucrés et sans alcool. C'est ainsi qu'ont vu le jour les gammes de limonades VOLCA'PIC, de thés glacés VOLCA'TEA et le VOLCA'COLA, qui connaissent un succès grandissant.

La gamme de bières CRAT'R est désormais proposée aux restaurateurs parisiens grâce à un partenariat avec deux distributeurs en Île-de-France.

Face à la difficulté de recruter durablement un cuisinier, l'Espace 360 a fait évoluer son offre de restauration et propose désormais uniquement des planches à partager. Pour les réceptions d'entreprises, une collaboration avec la Maison Gladines permet de proposer une offre traiteur de qualité.

L'année 2025 a été marquée par la participation à de nombreux salons professionnels et par l'installation des premières tireuses à pression fixes dans plusieurs cafés, hôtels et restaurants auvergnats. La Brasserie 360 renforce également sa présence sur les grands événements sportifs et culturels grâce à un parc important de tireuses mobiles.

Les projets ne manquent pas et de nouvelles recettes sont déjà à l'étude !



BRASSERIE 360

2 Rue des Céréales - ZA 360° - Les Quatre Routes de Salers - 15140 St Martin Valmeroux
Tel : 04.71.68.98.63 - contact@brasserie360.fr - www.brasserie360.fr



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

PAYS DE SALERS

S O M M A I R E

PAGES 06 ET 07

L'équipe du Pays de Salers

PAGES 08 ET 09

La communauté de communes en action

PAGE 10

Budget 2025

PAGE 11 - CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Le projet social du territoire du Pays de Salers

PAGE 12 - RELAIS PETITE ENFANCE

Bilan 2025

PAGES 13 À 15 - MICRO-CRÈCHES

Présentation des projets

PAGES 16 ET 17 - ÉCONOMIE

Isotoner & France Active Auvergne

PAGES 18 ET 19 - TOURISME

Longayroux, Office de tourisme & Randonnée

PAGE 20 - ASSAINISSEMENT

Bilan 2025

PAGE 21 - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Mise en place d'un nouveau règlement

PAGE 22 - GEMAPI

La GEMAPI en action en 2026

PAGE 23 - LOGEMENT

OPAH & Pacte territorial France Renov'

PAGES 24 ET 25 - ENFANCE-JEUNESSE

Accueil de loisirs & lancement du périscolaire

PAGE 26 - CULTURE & INFORMATIONS DIVERSES

Programmation culturelle

PAGES 27 et 28 - SYNDICAT DE DÉCHETS

MAURIAC-SALERS

LE MAGAZINE de la Communauté de Communes du Pays de Salers

Directeur de la publication :
Louis CHAMBON

Rédacteur en chef :
Anaïs VIDAL

Communauté de communes du Pays de Salers
Espace d'activités 360°, 1 rue des feuilles
15140 SAINTE EULALIE
04 71 40 72 09
contact@pays-salers.fr
www.pays-salers.fr

Rédaction - conception - réalisation - illustration :
Anaïs VIDAL

Impression : Ibisco
Tirage : 4 340 exemplaires
N°ISSN : 1969-153x
Impression certifiée Label Green R



Louis CHAMBON

Président de la Communauté
de communes du Pays de
Salers

É D I T O

Chères habitantes, chers habitants du Pays de Salers,

Depuis un an que j'ai l'honneur de présider la communauté de communes, nous avançons collectivement pour renforcer l'attractivité de notre territoire, améliorer nos services publics et soutenir celles et ceux qui font vivre nos communes au quotidien. Ce bulletin est l'occasion de partager le travail accompli et les perspectives qui s'ouvrent à nous.

Notre action repose sur une conviction simple : un territoire rural dynamique se construit par le concret, par l'écoute et par la capacité à rassembler. C'est dans cet esprit que de nombreux chantiers sont engagés.

Depuis quelques semaines, nous avons ouvert **la première micro-crèche intercommunale à Saint-Cernin**, une étape importante pour répondre aux besoins des familles et accompagner l'installation de jeunes ménages. **Les centres de loisirs** ont poursuivi leur montée en puissance : plus de 800 enfants accueillis cette année dans un service qui s'ancre désormais comme un pilier essentiel pour les parents, notamment durant les vacances.

Sur le plan économique, nous continuons à **soutenir nos entreprises**. À travers nos aides directes, les dispositifs d'accompagnement ou encore l'appui à l'investissement, nous veillons à ce que les initiatives locales ne soient pas freinées. Plusieurs entreprises bénéficient ainsi d'un soutien pour moderniser leur outil de travail, se développer ou maintenir une activité en zone rurale.

Dans le même temps, **l'accompagnement de l'entreprise Isotoner** se poursuit, avec le lancement imminent des travaux de la plateforme logistique de 10 000 m². Ce projet structurant permettra de conforter l'emploi local, pierre angulaire de notre vitalité rurale.

Le tourisme et les loisirs restent également au cœur de notre développement. À Longayroux, le nouvel élan donné à **la base nautique et au camping** s'appuie sur un modèle modernisé avec deux délégations de service public distinctes, pour améliorer l'accueil et renforcer la fréquentation. Ces choix s'inscrivent dans une vision durable et cohérente de nos équipements.

Au Falgoux, **le parc aventures** poursuit sa structuration. Porté par l'ASLJ et accompagné par la communauté de communes, il crée une nouvelle offre de loisirs en pleine nature, parfaitement intégrée au relief de montagne. Une initiative qui renforce l'attractivité du Haut-Cantal et offre une activité familiale supplémentaire au cœur du Grand Site du Puy Mary.

Sur le volet environnemental, nous poursuivons la remise à niveau de **nos réseaux d'assainissement et stations d'épurations** afin de lutter contre les pollutions et les rejets en milieu naturel. Le territoire est immense et les besoins nombreux, ce qui nous conduit à prioriser nos investissements avec cohérence.



Nous agissons également sur la **structuration du SPANC** (assainissement non collectif). Ce chantier discret mais essentiel permettra de garantir un service fiable, conforme aux obligations réglementaires et protecteur de nos milieux naturels. Nous travaillons par ailleurs à l'accompagnement des habitants grâce aux dispositifs de l'Agence Nationale de l'Habitat, afin de soutenir financièrement les propriétaires à faibles revenus dans leurs travaux de mise aux normes.

À travers **la GEMAPI**, nous menons des petites actions très utiles, toujours au service des acteurs locaux : mise en défens des berges, création de passages à gué, restaurations ciblées... Nous concevons cette compétence comme un accompagnement vers des pratiques plus respectueuses, sans jamais basculer dans des postures dogmatiques. L'objectif est simple : agir concrètement, avec et pour ceux qui vivent le territoire.

Notre politique habitat 2026-2027 se structure désormais autour du Pacte territorial. Ce dispositif nous permet d'agir de manière coordonnée sur plusieurs fronts : adaptation des logements à la perte d'autonomie, rénovation énergétique, amélioration du parc locatif ancien et lutte contre les situations de précarité. Ce travail se traduit déjà par des diagnostics, des rencontres de terrain et un accompagnement renforcé auprès des ménages les plus modestes grâce aux aides de l'ANAH.

Nos finances, elles aussi, font l'objet d'un travail rigoureux. Oui, nous avons été contraints d'augmenter **le produit de la fiscalité intercommunale**, après avoir pris des décisions fortes pour limiter certaines dépenses, afin d'assurer nos missions essentielles sans trancher dans le vif. Le récent rapport de la Chambre régionale des comptes nous sert désormais de boussole pour moderniser notre gouvernance et améliorer nos outils de pilotage. Malgré un contexte contraint, nous tenons le cap : maîtriser les charges, investir utile et développer un service public de proximité.

Enfin, je veux saluer **l'engagement de tous les élus, des agents intercommunaux, des entreprises, des associations et des bénévoles** qui, chacun à leur manière, contribuent à faire du Pays de Salers un territoire vivant, accueillant et solidaire. Les nombreuses manifestations culturelles, sportives et patrimoniales de ces derniers mois en sont la preuve vivante.

Je n'ignore pas les critiques ni les interrogations. Elles font partie de la vie démocratique et nous obligent à faire mieux, à expliquer davantage, à chercher des compromis intelligents. Mais je garde la conviction profonde que, pas à pas, nous renforçons notre cohésion et construisons un territoire fier de ses racines et tourné vers l'avenir.

En ce début d'année, je souhaite vous transmettre **un message sincère de gratitude et de chaleur**. Que cette période vous permette de profiter des plaisirs simples qui remplissent le cœur et réchauffent l'âme, et qu'elle offre à chacune et chacun d'entre vous un temps de répit, de partage et de convivialité. Qu'elle nous rappelle aussi ce qui guide notre action collective : **la solidarité, la confiance et l'envie d'avancer ensemble**.

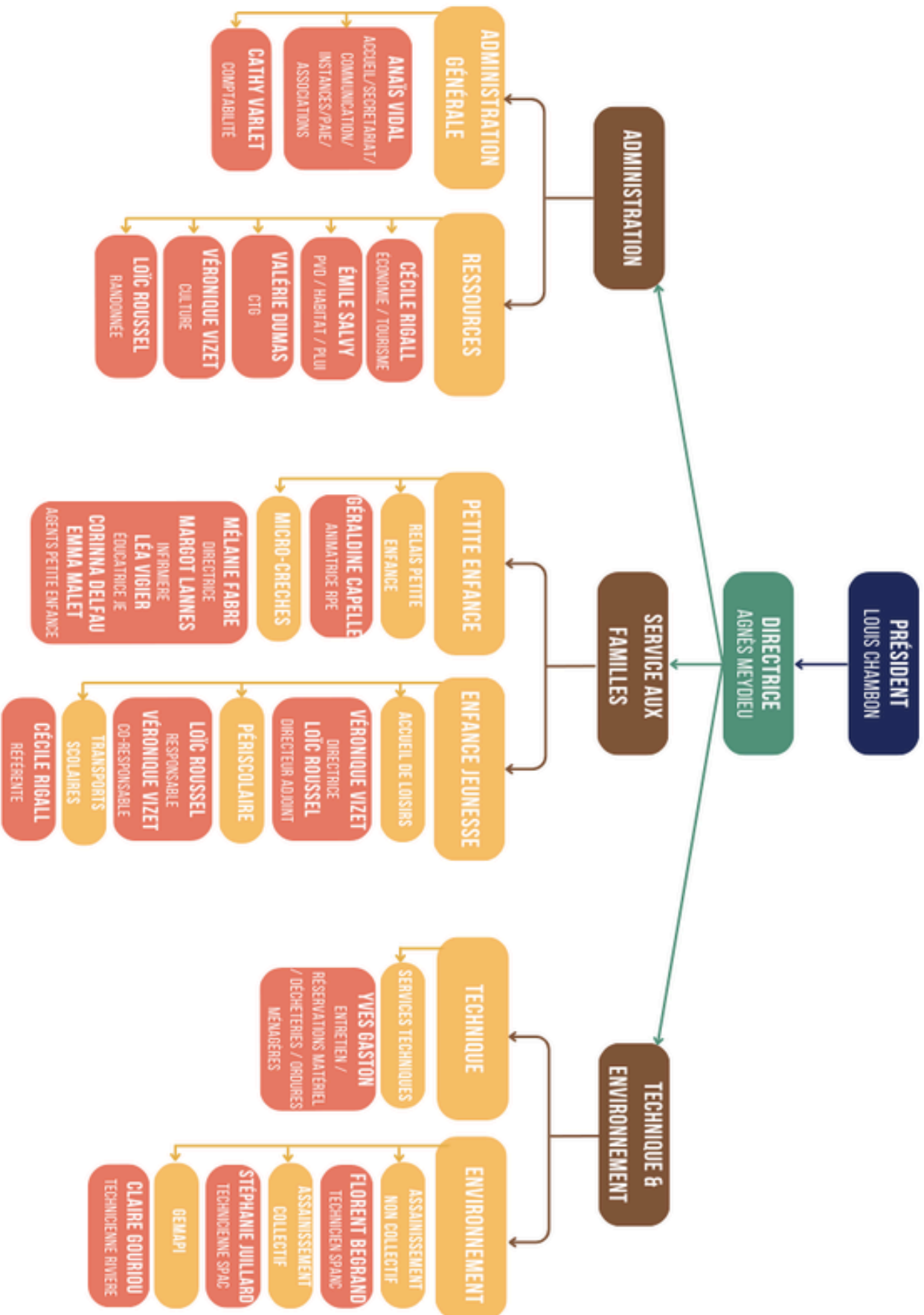
Je vous adresse **mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année**, merci pour votre confiance, et bonne lecture.

Louis CHAMBON
Président de la CCPS



L'ÉQUIPE DU PAYS DE SALERS

ORGANIGRAMME



L'ÉQUIPE DU PAYS DE SALERS

7



TROMBINOSCOPE



Louis CHAMBON



Agnès MEYDIEU



Anaïs VIDAL



Cathy VARLET



Cécile RIGALL



Stéphanie JUILLARD



Claire GOURIOU



Yves GASTON



Florent BEGRAND



Emile SALVY



Géraldine CAPELLE



Valérie DUMAS



Véronique VIZET



Loïc ROUSSEL



Mélanie FABRE



Emma MALET



Léa VIGIER



Corinna DELFAU



Margot LANNES

LA COMMUNAUTÉ DE UN TERRITOIRE, DES SERVICES

CENTRE DE LOISIRS :

820 enfants accueillis
23 enfants par jour et par site
70 enfants par jour en moyenne
175 000 €

MICRO-CRECHES :

Fonds de concours : 30 000€ par commune
(St-Cernin/St-Martin Valmeroux/Pleaux)
Véhicule : 27 000 €
Logiciel de gestion: 5 000 €

ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Travaux réalisés sur 4 communes
Coût des travaux : 780 000 €
24 communes raccordées en AC
3 500 abonnés

PROGRAMMATION CULTURELLE :

7 communes
16 évènements
46 012 €

RELAIS PETITE ENFANCE :

5 communes
89 ateliers d'éveil
22 ateliers thématiques
1 spectacle
180 personnes accueillies
41 000 €

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

400 contrôles effectués
3200 propriétés identifiées en ANC
27 communes

COMMUNES EN ACTION : DES RÉALISATIONS CONCRÈTES

9



RÉNOVATION DE L'HABITAT :

40 dossiers
22 communes
38 000 €

ZONE ARTISANALE :

37 000€ de travaux d'entretien
(changement lampadaires,
fauchage,...)

ASSOCIATION :

23 associations
37 043.67 €

GEMAPI :

17 000€ d'étude et de travaux
7 pêches électriques de suivi
1 pêche de sauvetage
8 nuits "écrevisses"
1 intervention à l'accueil de loisirs

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE :

Subvention de 5 180€

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

25 entreprises subventionnées
13 communes
40 418 €
Projet Isotoner : 160 000 € HT
Terrain : 112 724 €
Etudes : 50 436 €

TOURISME :

Dotation Office de tourisme :
253 000 €
Entretien sentiers de randonnée :
50 000 €
Nombre de nuitées (été) : 240 000
Maison de la Salers : 10 000 entrées
Longayroux (base de loisirs & camping) :
2.4 millions d'euros TTC



BUDGET 2025

Comprendre les investissements en un clin d'œil

LE BUDGET PRINCIPAL → 2.68 M €



Petit matériel
1.5%



Gîte du Col de légal
0.30%



Le Mars Aventures
0.90%



Bâtiment / ZA
0.10%



Longayroux
88%

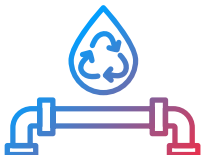


Emprunt
5.8%



Participation financière
Micro-crèches
3.4%

LES BUDGETS ANNEXES → 1.21 M €



Assainissement
68%



Brasserie
5.1%



Coopérative laitière
7.7%



GEMAPI
2.9%



Petite enfance
2.8%



Isotoner
13.5%

FISCALITÉ → FONCIER BÂTI



Coût du foncier en Pays de Salers

Administré de la CCPS
2.45%
749€/habitant

Moyenne des CC de moins de 10 000 habitants
2.95%
1 022€/habitant

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Le Projet Social du Territoire du Pays de Salers

En février 2023, la Communauté de communes du Pays de Salers et 11 communes ont signé une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF du Cantal. Ce document stratégique définit un plan d'actions pour répondre aux enjeux sociaux du territoire jusqu'en 2026.

Qu'est-ce qu'une CTG ?

Une Convention Territoriale Globale remplace les anciens Contrats Enfance-Jeunesse. Elle fixe le cadre stratégique entre la CAF et les collectivités pour organiser, améliorer et coordonner les services destinés aux habitants.

Les objectifs de la CTG :

- ✓ Harmoniser les services au public
- ✓ Développer des actions cohérentes avec les politiques locales
- ✓ Adapter les équipements et répondre aux besoins réels du territoire

Un plan d'actions construit avec le territoire

Entre 2021 et 2022, un diagnostic territorial et une étude Petite-Enfance ont permis d'identifier les priorités. Les habitants, élus, associations, CAF, MSA et autres partenaires ont ensuite été associés autour d'entretiens, d'ateliers et de groupes de travail. La CTG regroupe 11 communes signataires (Ally, Anglards-de-Salers, Freix-Anglards, Girgols, Pleaux, Saint-Cernin, Saint-Chamant, Saint-Cirgues-de-Malbert, Saint-Ilvide, Saint-Martin-Valmeroux, Tournemire.)



Les grandes thématiques du plan d'actions (2022-2026) :

Petite
Enfance



Enfance
Jeunesse



Parentalité



Accès aux
droits



Vie
sociale



Logement



Prochaines étapes

- Évaluation du plan d'actions
 - Nouveau diagnostic multi-thématiques
- Ces travaux nourriront la préparation d'une future Convention Territoriale Globale.*

Contact:

Valérie DUMAS

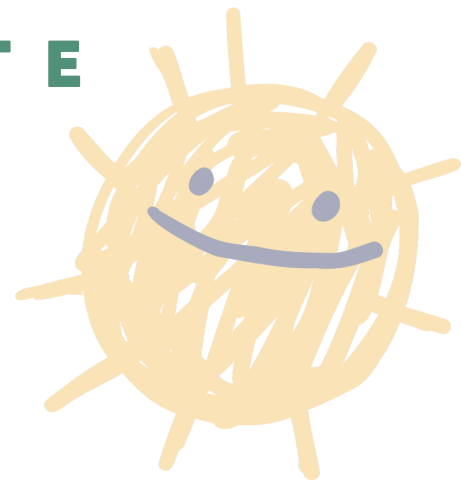
Chargée de mission CTG

04 15 57 02 23

ctg@pays-salers.fr



RELAIS PETITE ENFANCE



Qu'est ce que le relais ?

Le relais est un lieu d'informations, de rencontres, d'échanges et d'animations. C'est un service GRATUIT, ouvert aux assistantes maternelles, gardes à domicile et parents de jeunes enfants.

Vous y trouverez:

- des informations sur l'accueil individuel et collectif du jeune enfant ;
- des temps d'échanges et de rencontres ;
- des ateliers d'éveil pour les jeunes enfants ;
- des actions de soutien et de valorisation du travail des assistantes maternelles.

Pour toute information, vous pouvez contacter le relais petite enfance par mail ou téléphone.

PERMANENCES SUR RDV

Pleaux

Lundi
de 13h30 à 16h

Saint-Cernin

Jeudi
de 13h30 à 16h

Communauté de communes du Pays de Salers

Mardi et vendredi de 13h30 à 17h



Nouveauté

Une nouvelle animatrice est arrivée ! Géraldine CAPELLE à rejoint l'équipe le 17 novembre 2025. Son objectif est que le RPE soit un lieu accueillant, vivant et bienveillant où chacun trouve écoute, conseils et ressources. N'hésitez pas à venir la rencontrer, poser vos questions ou partager vos idées !

Le relais est un espace qui se construit ensemble !

Bilan 2025

Gestion du RPE

La Communauté de communes du Pays de Salers assure désormais la gestion directe du Relais Petite Enfance depuis septembre 2024.

Un service pour les familles et les professionnels

Le RPE accompagne les familles dans le choix et les démarches liés aux modes d'accueil, et soutient la professionnalisation des assistantes maternelles.

Une année dynamique

En 2025, le RPE a accompagné 47 familles, 16 assistantes maternelles et 82 enfants à travers 78 ateliers sur tout le territoire.

Des ateliers variés

Ateliers classiques, éveil corporel, contes, partenariats avec les médiathèques... le RPE propose une programmation riche pour les tout-petits.

Des sorties estivales

Lac d'Auriac, Poney Club, motricité à Mauriac : le RPE a proposé plusieurs sorties estivales aux enfants accueillis.

Un véhicule à l'effigie du RPE

Le fourgon du RPE a été personnifié à l'image du RPE en 2025 grâce au soutien financier de la CAF du Cantal.



Contact:

Géraldine CAPELLE - Animatrice RPE

☎ 07.56.42.41.93

✉ petite.enfance@pays-salers.fr

MICRO-CRÈCHE "LES P'TITS LOUPS DORIENS"

RETROUVEZ DANS LES PAGES SUIVANTES
**LES PROJETS MICRO-CRÈCHES &
LA PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE
STRUCTURE D'ACCUEIL DU PAYS DE SALERS**

**MICRO CRÈCHE LES P'TITS LOUPS DORIENS
10, impasse de la Redondette
15310 SAINT-CERNIN
04.15.57.02.25**

LES PROJETS "PETITE ENFANCE"

Trois micro-crèches pour le Pays de Salers !

Un nouveau mode d'accueil pour mieux répondre au besoin des familles, trois projets de micro-crèches ont été lancés sur le territoire. En complément des assistantes maternelles déjà présentes. Initiées et financées par les communes d'implantation, ces structures seront gérées par la communauté de communes, suite à la délibération du 14 avril 2025 qui confie la gestion de l'accueil petite enfance à la Communauté de communes du Pays de Salers.

St-Cernin ouvre la marche !

La première micro-crèche a accueilli ses petits explorateurs le 3 novembre 2025. Un bâtiment tout neuf, mêlant béton et bois, pensé pour offrir calme, douceur et découverte.

Capacité : 12 enfants de 10 semaines à 3 ans.

Équipe : une directrice, une infirmière, une éducatrice de jeunes enfants et deux agents petite enfance.

Au programme : respect du rythme de l'enfant, éveil au monde et connexion avec la nature.



St-Martin-Valmeroux : ouverture prévue à l'automne 2026

Le chantier avance ! Les pré-inscriptions sont déjà ouvertes pour accueillir les familles dès la fin des travaux.



Pleaux : livraison en 2027

Le projet entre en phase opérationnelle, avec un démarrage des travaux très prochainement.

INFORMATIONS DIVERSES

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi - 7h30 / 18h30

Financeurs de la Prestation de Service Unique :

CAF & MSA

Tarifs :

Barème national établi en fonction des revenus des parents

Fermeture annuelle :

5 semaines par an

Contact :

Mélanie FABRE - micro-creches@pays-salers.fr

Pour s'inscrire :

Relais Petite Enfance - Géraldine CAPELLE

04.71.40.79.31

Qu'est-ce qu'une micro-crèche ?

- Structure collective
- 10 à 12 enfants
- Agrément donné par le Conseil Départemental
- Accueil régulier ou occasionnel
- Accueil d'urgence

L'ÉQUIPE DES P'TITS LOUPS DORIENS

Margot LANNES - Infirmière

"J'ai exercé en service actif mais aujourd'hui je souhaite me tourner vers la petite enfance. Egalement maman, je sais l'importance d'instaurer un cadre sécurisant et bienveillant. Mon expérience professionnelle et personnelle seront un plus pour l'accompagnement des tout-petits."

Léa VIGIER - Educatrice de jeunes enfants

"J'ai choisi de faire mes premiers pas d'éducatrice dans cette micro-crèche pour accompagner les tout-petits dans leurs découvertes. J'aime créer un environnement doux, bienveillant et plein de curiosité, où chaque enfant peut explorer, expérimenter et grandir à son rythme"



Emma MALET - Agent de la petite enfance

"Pure doricienne, j'ai travaillé dans différents domaines du secteur sanitaire et social, puis j'ai trouvé ma vocation dans la petite enfance. Il est primordial pour moi d'offrir aux enfants un cadre propice à la sécurité, à l'épanouissement et à la bienveillance."

Corinna DELFAU - Agent de la petite enfance

"Ponctuelle, organisée, douce et patiente, j'apprécie le travail d'équipe. J'aime accompagner les enfants dans leurs découvertes et leur bien-être. Ravie de rejoindre la Communauté de communes du Pays de Salers, je souhaite continuer à évoluer dans ce domaine."



É C O N O M I E

Isotoner consolide son ancrage à Saint-Martin Valmeroux

Un nouveau bâtiment logistique de 10 000 m² verra le jour d'ici 2027 sur la zone d'activités des Prades.



✓ UN PROJET STRUCTURANT POUR LE TERRITOIRE

C'est un projet de longue date qui prend forme : l'aménagement de la plateforme destinée à accueillir le futur bâtiment de l'entreprise Isotoner sur la zone d'activités des Prades, à Saint-Martin Valmeroux. Historiquement implantée sur la commune, la société – leader sur le marché des gants, chaussons et parapluies – fait transiter chaque année plus de 8 millions d'articles. Avec 170 salariés, Isotoner est le plus important employeur du Pays de Salers.

✓ UN INVESTISSEMENT COLLECTIF ET DURABLE

L'investissement, estimé à 2,9 millions d'euros, est porté par la collectivité.

Le site sera racheté par Isotoner à la fin des travaux, prévue pour 2027. Ce partenariat permettra à la fois de maintenir l'entreprise sur le territoire et de créer une vingtaine d'emplois supplémentaires.

Le projet bénéficie par ailleurs du soutien de l'État (35 %) et du Département (19 %), confirmant son importance stratégique pour le développement économique local.

✓ UN BESOIN ACCRU DE CAPACITES LOGISTIQUES

Après avoir enregistré une croissance de 10 % en un an, l'entreprise doit désormais augmenter ses capacités logistiques afin de répondre à une demande en constante progression.

Pour accompagner ce développement, la Communauté de communes du Pays de Salers a fait l'acquisition de l'ancien terrain d'autocross auprès de la commune de Saint-Martin Valmeroux. L'objectif : étendre la zone artisanale et réaliser le terrassement de la future plateforme qui accueillera le bâtiment d'environ 10 000 m², construit par Isotoner.



Une réussite collective qui témoigne de la vitalité du territoire et de sa capacité à conjuguer développement économique et maintien de l'emploi local.



É C O N O M I E

Partenariat France Active Auvergne : Signature de convention

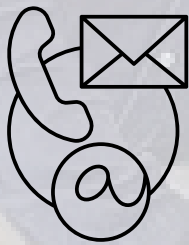
 *Un partenariat au service du développement économique*

France Active Auvergne accompagne les entrepreneurs qui s'engagent pour leur territoire, créent de l'emploi et innovent face aux défis sociaux et environnementaux.

Grâce à ses solutions financières et à son réseau de partenaires, l'association soutient chaque année plusieurs centaines de projets dans la région.

Entre 2020 et 2024, 38 structures du Pays de Salers ont bénéficié de cet accompagnement, dont 14 ont obtenu un financement, pour un total de plus de 625 000 € investis. Ces aides ont permis la création ou la consolidation d'une vingtaine d'emplois.

« Ce partenariat illustre notre volonté de donner à chaque entrepreneur du Pays de Salers les moyens de réussir et de faire vivre l'économie locale », souligne Louis CHAMBON.



Contact :

France Active Auvergne
44 boulevard du Pont Rouge, 15000 Aurillac
Tél. : 04 71 45 64 43
contact15@franceactive-auvergne.org

La CCPS renforce son soutien en 2025

En 2025, la communauté de communes poursuit et amplifie son engagement en faveur de l'économie locale : **près de 40 000 €** sont mobilisés pour soutenir les entreprises et les porteurs de projets du territoire, contre 25 000 € en 2024.

Sur les **15 dossiers soutenus**, 7 concernent le développement d'entreprises existantes et 8 des créations ou reprises.

Une progression qui témoigne du dynamisme et de la vitalité économique du Pays de Salers.





TOURISME



LONGAYROUX

Camping et base de loisirs nautiques : avancées du chantier

Après un an de travaux, le chantier de la base de loisirs touche à sa fin. Les anciens bâtiments d'accueil du camping municipal ont laissé la place à une nouvelle construction sur deux niveaux.

Au rez-de-jardin, les espaces seront dédiés au pôle location : accueil / billetterie, poste de secours, stockage du matériel, sanitaires. Au-dessus, le restaurant d'une capacité d'environ 80 couverts, offrira une salle entièrement vitrée s'ouvrant sur une terrasse avec vue panoramique sur le lac d'Enchanet. A l'extérieur, le site a également été entièrement réaménagé : parking de 120 places, aire de pique-nique, terrains de pétanque, plage remodelée et ombragée.

Côté camping, les travaux sont plus conséquents compte tenu de la surface à aménager qui s'étend sur près de 3 hectares. Réhabilitation des bâtiments d'accueil et sanitaires, terrassement des emplacements et modernisation des réseaux sont au programme de ce chantier dont la livraison est prévue pour le printemps 2027.

La gestion de ces deux équipements sera confiée à des exploitants dans le cadre de délégations de service public dont les consultations sont en cours. D'une durée de 6 ans pour la base de loisirs et 17 ans pour le camping, ces contrats désigneront les acteurs qui feront vivre le site de Longayroux pour les années à venir. Rendez-vous dès le printemps 2026 pour la première saison touristique de la toute nouvelle base de loisirs.



BILAN DE LA SAISON ESTIVALE 2025

CALDERA COL DE LEGAL SARL MY CANTAL

- 1743 adultes et 78 enfants entre le 21 juin et 20 septembre
- Réservations possibles via Booking depuis février 2025
- 1ère édition du Caldera Trail, avec près 160 participants

LE MARS AVENTURES LE FALGOUX SCIC ASLJ

- Ouverture : du 06/07 au 31/08, 6j/7, uniquement les après-midis
- 1 936 entrées
- Augmentation de 15% par rapport à 2024
- 3 fois plus de groupes

BASE NAUTIQUE LONGAYROUX SCIC ASLJ

- Ouverture : du 29/06 au 31/08, 7j/7, uniquement les après-midis
- 4 520 entrées
- Baisse de 11% par rapport à 2024 (météo peu favorable)
- Buvette/snack en hausse de 4%

MAISON DE LA SALERS ST BONNET DE SALERS OT DU PAYS DE SALERS

- Ouverture : des vacances d'hiver à celles de la Toussaint, puis aux vacances de Noël, 7j/7
- 9 358 visiteurs au 30/09/2025
- Juillet/août : Hausse de 40%
- Très prochainement, de nouveaux films viendront alimenter la scénographie existante



OFFICE DE TOURISME

Une belle saison touristique 2025

pour le Pays de Salers

Au 30 septembre, plus de **41 000 personnes** ont été accueillies dans les trois bureaux d'information touristique du territoire. Les visiteurs ont majoritairement recherché des informations locales, des idées de randonnées et balades, ainsi que des adresses de producteurs — autant de thèmes qui illustrent l'attrait du territoire pour l'authenticité, la nature et le savoir-faire local.

D'après les données issues de l'outil Flux Vision, qui analyse les déplacements via le réseau mobile, la période estivale (du 5 juillet au 31 août 2025) a généré plus de **240 000 nuitées touristiques**, françaises et internationales. Le pic de fréquentation s'est observé entre le 1er et le 24 août, avec un excellent week-end autour du 14 juillet.

Avec plus de **300 000 excursionnistes** recensés sur la même période, le Pays de Salers s'affirme comme un pôle d'excursion important du département. La majorité des excursionnistes viennent des départements voisins du Puy-de-Dôme et de la Corrèze.

Ces chiffres, stables par rapport à 2024, s'inscrivent dans la continuité des tendances observées à l'échelle départementale.



Des actions de promotion à venir

L'Office de Tourisme du Pays de Salers poursuit activement la promotion du territoire. Il a été présent sur plusieurs salons majeurs en partenariat avec Cantal Destination :

- Origine Auvergne – Grande Halle d'Auvergne, du 21 au 23 novembre 2025
- Les Taulejades – Châteauneuf-du-Pape, du 12 au 14 décembre 2025, avec les Sites Remarquables du Goût
- À venir : Salon du Randonneur – Lyon, du 20 au 21 mars 2026



Partenariat 2026 : rejoignez la dynamique !

Pour renforcer la visibilité de votre activité et bénéficier de la notoriété de la destination, devenez partenaire de l'Office de Tourisme du Pays de Salers. Ensemble, valorisons notre territoire et poursuivons cette belle dynamique touristique !

Contact : 04 71 40 58 08
infos@salers-tourisme.fr

R A N D O N N É E

Des réflexions pour améliorer et développer l'offre existante



Chaque année, la Communauté de communes du Pays de Salers entretient plus de 450 km de sentiers de randonnée de compétence intercommunale. Malgré le budget annuel de 50 000 € HT qui y est consacré, de nombreuses remarques négatives font encore trop souvent l'objet de remontées auprès de l'office de tourisme : balisage insuffisant ou peu lisible, chemins mal entretenus, passage parfois difficile...

Activité très prisée des locaux et des touristes, il est important d'agir. Mais avant de déterminer un plan d'action, un état des lieux s'impose. C'est la mission qui a été confiée à Loïc ROUSSEL du service animation de la collectivité. Géolocalisation des tracés, identification des problèmes, rencontre avec les propriétaires fonciers sont autant d'éléments qui viendront alimenter une base de données, point de départ des réflexions à venir en concertation avec les communes et les associations locales sur les améliorations à apporter afin de faire de la randonnée la vitrine de notre territoire. Des itinéraires VTT seront également à l'étude pour compléter l'offre d'activités de pleine nature.



A S S A I N I S S E M E N T

Une année 2025 sous le signe des études structurantes et des chantiers majeurs

Le service d'assainissement collectif de la Communauté de communes du Pays de Salers a franchi des étapes déterminantes, entre l'aboutissement de projets engagés de longue date et l'avancement d'études structurantes pour l'avenir du territoire.

La révision du zonage d'assainissement, conduite sur 21 communes par le bureau d'études ACDEAU, a permis de mettre à jour les zones d'assainissement collectif et non collectif conformément à la réglementation.

Montant de l'étude : 66 149 € HT.

Parallèlement, la communauté de communes poursuit l'élaboration du schéma intercommunal d'assainissement collectif (2023–2026), également confié à ACDEAU. Cette étude vise à établir un diagnostic global des installations, pour identifier les dysfonctionnements et programmer les investissements à long terme.

Montant de l'étude : 355 550 € HT.

Les avancées réalisées en 2025 fournissent les bases d'une gestion plus cohérente et plus performante des eaux usées à l'échelle intercommunale, au service de la protection des milieux naturels.

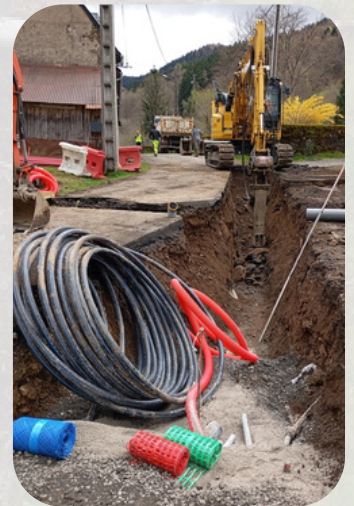
La durée de certains projets s'explique par la nécessaire maîtrise du foncier, les capacités financières, l'obtention des subventions et le respect des procédures de marchés publics. Ces étapes, parfois perçues comme contraignantes, garantissent toutefois des projets solides, juridiquement sécurisés et financièrement soutenables.

Les travaux près de chez vous :

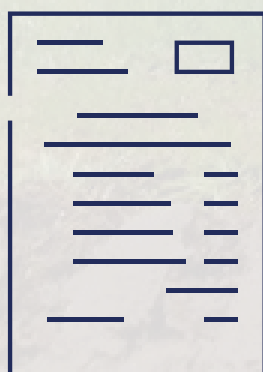
- Salers - Réseaux du bourg - 359 979 € HT
- Saint-Cernin : élimination des eaux claires parasites – 170 976 € HT
- Le Fau – village de la Bastide : création d'un système complet - 229 743 € HT



L'année 2025 aura donc été marquée par la concrétisation d'études structurantes et la réalisation de chantiers importants, contribuant à améliorer durablement la performance des réseaux d'assainissement du territoire et à protéger la qualité des milieux naturels.



PAIEMENT DES FACTURES



FACTURE EAU = MAIRIE / SYNDICAT

**FACTURE ASSAINISSEMENT/SPANC
= COMMUNAUTE DE COMMUNES**

**PAIEMENT A ADRESSER
AU SERVICE DE GESTION COMPTABLE (SGC)
À MAURIAC
"COMPTABILITÉ DES ORGANISMES PUBLICS"**



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La mise en place d'un nouveau règlement conçu pour limiter le risque sanitaire

Le règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) évolue pour répondre aux évolutions législatives. Nécessité de renforcer la lisibilité et l'efficacité de notre action en matière de santé publique et de protection de l'environnement en adaptant notre cadre d'intervention aux évolutions réglementaires nationales.

Clarification des obligations et mise en place de pénalités proportionnées

Au-delà des ajustements techniques, cette révision permet de clarifier les obligations des propriétaires et des usagers, de mieux encadrer les contrôles et la procédure de mise en conformité. Elle est aussi l'occasion d'introduire un système de pénalités, proportionnées à la gravité des manquements (jusqu'à 600€/an), afin de responsabiliser chacun.

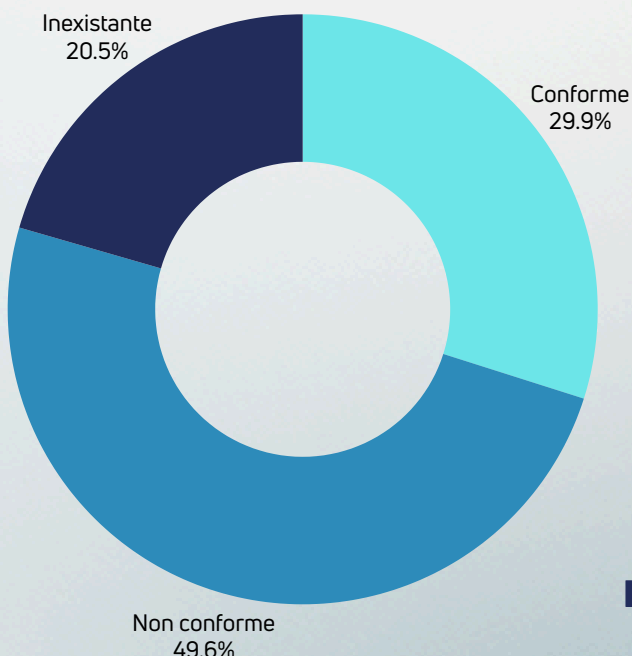
Priorité aux situations à risque sanitaire et environnemental

Nos actions se concentrent sur les situations dépourvues de tout système d'assainissement et/ou de système non conforme pouvant présenter un danger sanitaire ou environnemental reconnu. Ces « points noirs », parfois anciens, exposent directement les nappes phréatiques, les milieux naturels et les riverains, et doivent être traités en priorité dans une logique d'intérêt général.

La présente mise à jour n'a donc pas vocation à multiplier les contraintes pour les usagers de bonne foi, mais de permettre à la collectivité de mieux cibler son action et d'accompagner les mises en conformité.

Dans le cadre du programme de l'ANAH, le conseil communautaire a décidé d'accompagner l'installation d'un système non collectif pour les ménages très modestes et en résidence principale à hauteur de 3 000 €.

État des installations d'assainissement non collectif du Pays de Salers



Contact:

Florent BEGRAND
Technicien SPANC
09 72 19 12 64

✉ spanc@pays-salers.fr

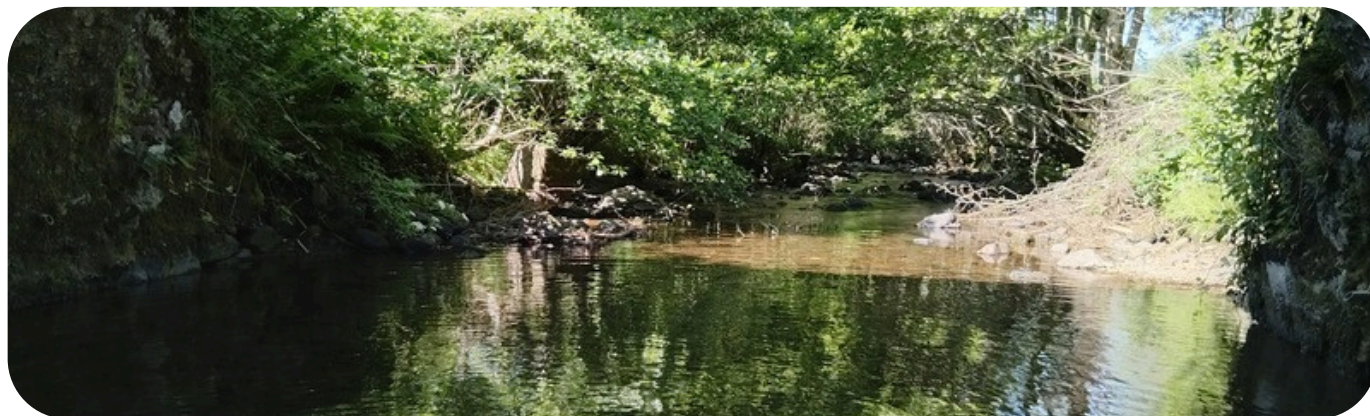


Règlement consultable sur notre site internet

www.pays-salers.fr



LA GEMAPI EN ACTION EN 2026



Comprendre la GEMAPI

La **GEMAPI** est une compétence obligatoire assurée par la communauté de communes. Elle est financée par une taxe dédiée, prélevée auprès des propriétaires fonciers.

➔ Son objectif : **améliorer l'état des rivières, zones humides et milieux aquatiques.**

Fonctionnement de la GEMAPI



Le saviez-vous ?

La GEMAPI concerne directement la qualité de l'eau, la biodiversité locale et la réduction des risques d'inondation.

Actions concrètes sur le terrain

Quelques exemples d'actions menées :

- Reméandrage de rivière (restauration du tracé naturel du cours d'eau)
- Installation de clôtures et passages à gué pour limiter l'impact du bétail
- Restauration de zones humides
- Réhabilitation de la ripisylve (haies et forêts bordant les cours d'eau)

L'objectif est clair : restaurer des milieux naturels fonctionnels tout en préservant les usages existants (pêche, agriculture, sylviculture).

A qui s'adresse la GEMAPI ?

À tout le monde !

Propriétaires, exploitants agricoles, riverains... Toute personne concernée par un cours d'eau identifié dans le programme de gestion peut bénéficier d'un accompagnement.

 **Contactez Claire GOURIOU au 07.57.14.94.73**

 **gemapi@pays-salers.fr**



— ENTENTE —
MARONNE
GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES
PAYS DE SALERS - CHATAIGNERAIE - XAINTRIE VAL DORDOGNE

Focus 2026 : Travaux à venir sur le Pays de Salers


En 2026, plusieurs aménagements seront réalisés sur des parcelles agricoles :

- Mise en place de clôtures
- Création de passages à gué
- Installation de descentes aménagées (abreuvoirs)

 **Objectif : limiter la divagation du bétail dans le cours d'eau**

Pourquoi ? Pour éviter :

- l'apport massif de terre et d'excréments,
- l'asphyxie du milieu,
- la perturbation de la vie aquatique (ex. : truite fario).

 **Intervention complémentaire : continuité écologique**

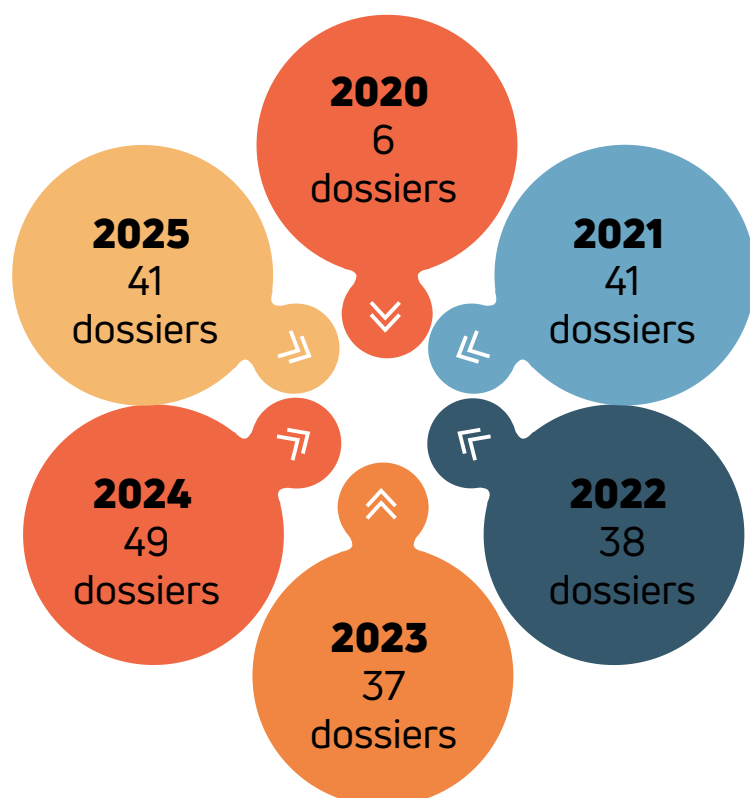
L'été 2026, la Fédération du Cantal pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique interviendra pour restaurer la continuité écologique :

- Effacement de 2 anciens seuils sans usage
- Rétablissement de la libre circulation des poissons et sédiments



LOGEMENT HABITAT

DOSSIERS OPAH ACCEPTES



OPAH BILAN 2020 / 2025

L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) s'est achevée à la fin de l'année 2025. Lancée en 2020 elle a permis, durant cinq années, d'octroyer des subventions à plus de 200 propriétaires, occupants ou bailleurs, afin de les accompagner dans leurs travaux de rénovation. Ce programme concernait la rénovation énergétique, l'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap, ou encore la lutte contre le logement indigne ou très dégradé.

PACTE TERRITORIAL FRANCE RENOV'

Remplace l'OPAH à partir de janvier 2026

Le choix a été fait de reprendre les mêmes axes dans l'attribution des aides (rénovation énergétique, adaptation du logement au vieillissement ou au handicap, lutte contre le logement indigne ou très dégradé) afin d'assurer la continuité des politiques publiques en faveur de l'amélioration de l'habitat sur le territoire.





ENFANCE JEUNESSE



L'accueil de loisirs du Pays de Salers - Bilan 2025

👤 Une année riche pour 820 enfants du territoire

En 2025, 820 enfants âgés de 3 à 17 ans ont fréquenté l'un des quatre sites d'accueil. Tout au long de l'année, ils ont participé à des activités variées, sorties, mini-camps et camp ados.

L'équipe pédagogique construit pour chaque période un planning basé sur les axes éducatifs de la CCPS :

- découverte du territoire et de ses richesses,
- écocitoyenneté,
- autonomie,
- respect en collectivité,
- bien-être.

Nouveauté 2025

Chasubles pour les enfants
Tee-shirts pour l'équipe
d'animation

Mini-bus à l'effigie du Pays de
Salers



Récapitulatif de l'année scolaire 2024/2025

❄️ Vacances d'hiver : immersion dans la vie d'antan

Un programme placé sous le signe de la découverte du passé !

- Visite de l'ancienne école rurale de Messeix
- Ateliers de jeux anciens : toupie, osselets, élastique, quilles...
- Initiation aux danses traditionnelles avec La Sagranière et Lous Bouscas

🌸 Vacances de Pâques : Couleurs et traditions

Le Pays de Salers a vibré au rythme du printemps

- Confection de tentures indiennes (Journée internationale de la danse),
- Chasse à l'œuf,
- Création d'épouvantails,
- Découverte des jeux traditionnels du monde

☀️ L'été : 6 semaines d'aventures

Thématiques des grands jeux :
L'art – l'histoire – le sport – la nature
– l'aventure – la citoyenneté.

Les temps forts de l'été :

- Cantal Tour Sports, Visites à la ferme, aux Tours de Merle,
 - Création de radeaux,
 - Rencontres inter-sites.
- Plus de 72 enfants accueillis par jour en moyenne.

🎃 Vacances de Toussaint : Jeux & frissons

Les deux semaines ont mêlé jeux de société et ambiance Halloween. Décorations et activités : chauves-souris, citrouilles, petits fantômes en passant par le Gentiane Express... Une véritable potion magique d'animations !

🏕️ Mini-camps & camp ados

- Mini-camp 5-12 ans : 3 jours – 35 participants - Vic-sur-Cère
- Camp ados 12-17 ans : 6 jours – 18 jeunes - Lac de Vassivière

🎓 Un pôle de formation pour futurs animateurs

L'accueil de loisirs devient un véritable espace de professionnalisation, grâce :

- au dispositif d'aide à la formation BAFA de la CCPS,
- à l'accueil de stagiaires en évaluation.

🚀 Perspectives : vers un service encore plus complet

L'extension des journées d'ouverture est à l'étude afin d'offrir un service encore plus adapté aux familles du territoire. L'ALSH continue d'évoluer pour répondre aux besoins des enfants et des parents.



ENFANCE JEUNESSE

L'ouverture d'un accueil périscolaire dès le 7 janvier 2026



Loïc ROUSSEL et Véronique VIZET seront les responsables du périscolaire. Ils seront secondés par des animateurs en fonction des taux d'encadrement imposés.

Les modalités d'accès au service "Périscolaire du Pays de Salers"

De 3 à 12 ans

Ouverture tous les mercredis hors vacances scolaires et jours fériés

Horaires : 7h30 / 12h00 – 13h30 / 18h00

Lieu : Garderie de l'école de Saint-Cernin

Pique-nique – 12h00 / 13h30 (**Le repas devra être fourni par les parents - Repas froid**)

Pas de navette proposée

Inscriptions avant le **vendredi de la semaine précédente** (*inscriptions par mail à prioriser*)

Dossier d'inscription téléchargeable sur le site internet (*idem dossier ALSH*)

À destination des enfants résidant en Pays de Salers !

TOUTES LES INFOS SUR WWW.PAYS-SALERS.FR

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

ENFANCE - JEUNESSE

Loïc ROUSSEL / Véronique VIZET

animation@pays-salers.fr

enfance.jeunesse@pays-salers.fr

04 71 40 72 09 - 06 83 55 15 07



CULTURE

Rendez-vous culturels en Pays de Salers

31/01 - HIBERNAROCK - Nastyjoe & Do Good

Saint-Illide

27/02 - MATCH D'IMPRO EN COLLEGE - Théâtre

Saint-Cernin

30/05 - COMME TOI TU ME VOIX

Saint-Martin Valmeroux

21/06 - LES CHERCHEUSES DE L'INFINI

Anglards de Salers

Plus d'informations  www.pays-salers.fr

PROGRAMMATION
CULTURELLE



INFORMATIONS DIVERSES



Communauté de communes du Pays de Salers

04.71.40.72.09

contact@pays-salers.fr

Du lundi au vendredi :

8h30-12h00 / 13h30-17h00

Location de chapiteaux à destination des mairies et associations:

Grand chapiteau - 4 x 5 mètres - 80€

Petit chapiteau - 3 x 3 mètres - 50€

Réservations obligatoires !

Yves GASTON - 06.83.63.48.13

service.technique@pays-salers.fr

Photo gagnante du concours de cet été ! 📸

Aurélien TOURNADRE, grâce à sa photo du buron du Chaussedier a été primé grand gagnant. Il a remporté une nuit pour deux personnes à Caldera au Col de légal.

À vos appareils, un prochain concours arrive bientôt... ⌚





Bilan 2025 : Le tri progresse, les ordures ménagères reculent

Des résultats en hausse pour le tri des emballages

Au cours de l'année 2025, ce sont 283 tonnes d'emballages qui ont été collectées, contre 261 tonnes en 2024 et 197 tonnes en 2023. Cette progression régulière témoigne de la montée en puissance des gestes de tri sur le territoire et nous rappelle qu'il faut faire de la sensibilisation au quotidien.

Le carton séparé et le papier : un geste qui se structure

La collecte des cartons progresse également, atteignant 87 tonnes en 2025, après une baisse constatée sur l'année précédente. Le papier, quant à lui, représente près de 87 tonnes sur l'année.

Le verre : un bon niveau de collecte

En 2025, plus de 506 tonnes de verre ont été collectées. Si le chiffre demeure légèrement inférieur à l'année 2024, il reste à un niveau élevé, preuve que le tri du verre est bien ancré dans les habitudes.

Une baisse des ordures ménagères

Sur les 10 premiers mois de l'année, les ordures ménagères résiduelles (OMR) poursuivent leur baisse. Comparé à 2022, le recul est significatif, tant en volume annuel qu'en moyenne mensuelle.

Une dynamique à poursuivre ensemble

Le syndicat tient à saluer l'implication des habitants, des élus et des agents qui œuvrent quotidiennement pour améliorer la performance environnementale du territoire. Chaque geste compte : séparer ses déchets, réduire ses emballages, composter, recycler. Ces résultats montrent que les efforts collectifs portent leurs fruits.

Le défi reste le même pour les années à venir → Continuer à réduire les déchets à la source et consolider les bonnes pratiques, dans une logique à la fois écologique et économique.

LES HORAIRES DES DÉCHETTERIES

4 ROUTES :

Lundi - Fermée
Mardi au vendredi
13H00 - 17H00
Samedi
9H00 - 12H00 / 13H00 - 17H00
Dimanche - Fermée

PLEAUX :

Lundi - Fermée
Mardi / Jeudi / Samedi
14H00 - 17H00
Mercredi / Vendredi
9H00 - 12H00
Dimanche - Fermée

SAINT-CERNIN :

Lundi - Fermée
Mardi / Jeudi / Samedi
9H00 - 12H00
Mercredi / Vendredi
14H00 - 17H00
Dimanche - Fermée

MAURIAC :

Lundi - 13H30 - 17H30
Mardi au samedi
10H00 - 12H00 / 13H30 - 17H30
Dimanche - Fermée

CONTACT

Syndicat de Mauriac-Salers

04.71.69.43.42
1 Rue de Commandant Gabon
15200 MAURIAC
sietom2@wanadoo.fr

Pays de Salers - Yves GASTON

06.83.63.48.13

Pays de Mauriac - Stéphane DIF

06.31.29.12.84



Les colonnes d'emballages peuvent recevoir du papier et inversement !

ACTUALITÉS SDMS →



mémotri

À trier

Nouveau, tous vos emballages se trient !

Pour bien trier

- Pensez à bien vider vos emballages, inutile de les laver.
- Déposez dans le bac vos emballages en vrac, ne pas les empiler ou les mettre dans un sac.
- Séparez bien les différents éléments d'un emballage.

Tous les emballages en plastique

- Bouteilles, flacons, pots, barquettes, sachets, films plastique, tubes...



Tous les emballages en papier et carton

- Briques alimentaires, cartonnettes, boîtes, sacs en papier...



Nouveau



Tous les emballages en métal

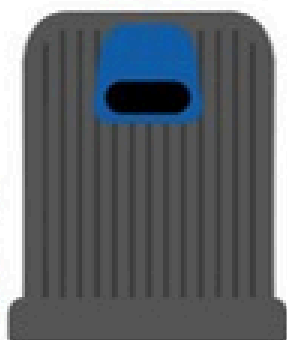
- Bouchons, couvercles, capsules médicaments, boîtes de conserve, barquettes alu...



À trier

Tous les papiers

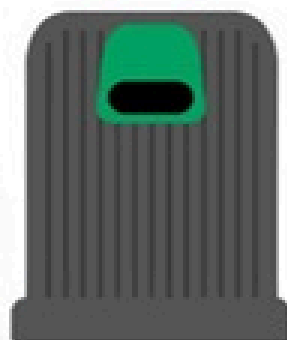
Tous les papiers : journaux, livres, magazines, prospectus, catalogues, cahiers, enveloppes, impressions...



À trier

Tout le verre

Bouteilles, pots et bocaux bien vidés. Les bouchons et couvercles sont à déposer dans le bac jaune.



À jeter

Dans le bac gris, marron ou vert.

En sac fermé : ordures ménagères, produits d'hygiène (mouchoirs, couches, protections hygiéniques, lingettes...), vaisselle cassée, éponges, petits objets en plastique...



À la déchetterie

Près de chez vous, une déchetterie vous accueille pour déposer vos encombrants, grands cartons, équipements électriques et électroniques, jouets, déchets verts, gravats, bois, textile, huile alimentaire, batteries...



Informations complémentaires

04.71.69.43.42

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune

 Guide du tri

